

CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE du Jeudi 3 septembre 2020 à 20h

Date de Convocation : 6 Août 2020

Affichage : 6 Août 2020

L'an deux mil vingt, le trois septembre à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-THUAL s'est réuni à huis clos à la salle de la garderie, en raison de la crise sanitaire et des mesures de lutte contre la propagation du virus COVID 19, sous la Présidence de Loïc COMMEUREUC, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 15

Nombre de conseillers présents : 14

Etaient présents les conseillers municipaux suivants :

Loïc COMMEUREUC – Marie-Christine NOSLAND – Nadine CORBEL – Claude PAPADOPOULOS – Dominique ABALAIN – Bruno DE VILLELE – Séverine LEBRUN – Christian DARTOIS – Véronique PICHERIT – Jean-Pierre BATTAIS – Virginie ROBIOU – Céline ROUVRAIS – Frédéric CHEVILLON – Marie-Hélène BRANDILLY.

Absent Excusé : Frank SAMSON.

Mr Bruno DE VILLELE a été désigné secrétaire de séance.

Les comptes rendus des réunions du 9 Juillet et 10 juillet 2020 sont adoptés à l'unanimité.

Mr le Maire avant d'entamer l'ordre du jour propose d'y ajouter différents devis concernant :

- La pose d'un 2^{ème} défibrillateur sur la commune,
- La ferme des Mille goules pour entretien des abords de la station des eaux usées,
- La pose d'un caniveau à la Chesnaie,
- La taille de haie avec le chantier d'insertion de la CCBR,
- La ventilation dans la cuisine de la salle,
- La réparation d'un volet roulant.

La proposition a été acceptée.

Délibération	Réseau pluvial
2020/47	Attribution du marché suite à l'appel d'offres

A l'issue d'une 1^{ère} consultation relative à la réalisation des travaux de finition du réseau pluvial, la commission d'appel d'offres réunie le 24 juillet 2020 a engagé une phase de négociation pour l'ensemble des entreprises pour :

- Confirmation du respect du CCTP,
- Optimisation de l'offre financière,
- Confirmation du délai d'intervention.

A l'issue de cette phase de négociation, la commission d'appel d'offres propose de retenir l'entreprise POTIN TP.

Après délibération, le conseil municipal :

- Retient l'offre de l'entreprise POTIN pour un montant de **27 862€ ht**, pour les travaux de réseau pluvial dans l'agglomération,
- Rappelle que les crédits sont votés au budget primitif 2020,
- Donne pouvoir de signature au Maire pour toutes les pièces se rapportant au dit marché.

Délibération 2020/48	Salle polyvalente Utilisation en période de crise sanitaire
---------------------------------------	--------------------------------------------------------------------

En raison de la crise sanitaire de la COVID 19, le Maire et les adjoints ont initialement prévu de ne pas louer la salle d'ici le 1^{er} novembre 2020 ; de fait la salle est réservée exclusivement à l'usage de l'école.

Ces mesures pourront évoluer suivant l'évolution de crise sanitaire.

Sur le plan de la location de tables et chaises de la salle, durant cette période, la location reste possible, tout en respectant un protocole sanitaire visant à responsabiliser les utilisateurs de ces équipements en matière de désinfection au retour du matériel.

Délibération 2020/49	Pose d'un 2^{ème} défibrillateur sur la commune
---------------------------------------	----------------------------------------------------------------

Il est proposé la mise en place d'un nouveau défibrillateur à ST THUAL.

Après analyse des offres reçues, l'offre "Défibril" est la plus intéressante :

- Ce même organisme gère déjà l'appareil situé à la maison de retraite,
- Le contrat de maintenance est compris,
- Des électrodes adultes sont à prévoir ; surcoût montant 120 € HT soit 144 € TTC

Après délibération, le conseil municipal :

- Retient l'offre de Défibril pour un coût global de 2 110,20 € TTC,
- Prend note qu'il faut y ajouter une alimentation électrique, et la mise en place de l'appareil,
- Donne pouvoir de signature à Mr le Maire.

Le porche de l'entrée de la Mairie est pressenti comme l'emplacement possible de cet équipement (*Au préalable : s'assurer de l'espace disponible, et du peu d'exposition de l'appareil au soleil.*)

Délibération 2020/50	Entretien des abords de la station de traitement des eaux usées Convention avec la ferme de Milgoulle
---------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Mr le Maire préconise de passer convention avec la ferme de Milgoulle afin d'avoir un entretien des abords de la station de traitement des eaux usées au Fond de la Noë assuré par des moutons, ce qui permettra de libérer du temps à l'employé communal pour d'autres missions et économiser le matériel.

Considérant la convention proposée,

Considérant le devis proposé relatif à la fourniture et pose d'une clôture pour enclore en sécurité les animaux,

Après avoir délibéré, le conseil municipal :

- Décide de passer convention avec la ferme de Milgoulle représentée par Mme Sophie VERGER, gérante de la SCEA : FDM HG, pour une durée de 10 ans, convention tacitement reconductible,
- Décide d'accepter le devis de 3 688.10€ ttc pour la fourniture et pose d'une clôture restant à charge de la commune,

- Convient de laisser ces frais de clôture à charge du budget assainissement,
- Donne pouvoir de signature au Maire pour toutes les pièces se rapportant à cette décision.

Délibération 2020/51	Voirie – Pose d’un caniveau à la Chesnaie
---------------------------------------	--------------------------------------------------

Pour favoriser l’écoulement des eaux pluviales au niveau de la Chesnaie, un devis pour la pose d’un caniveau est dressé par les services de Communauté de Communes Bretagne Romantique son montant : 1 909.93€ ttc.

Après délibération, le conseil municipal accepte le devis présenté, et charge les services de la CCBR de la mise en œuvre de cet ouvrage.

Délibération 2020/52	Voirie – Entretien en agglomération – Taille des haies Convention avec le Chantier insertion de la CCBR
---------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Comme chaque année, la commune sollicite les services du chantier insertion relevant de la Communauté de Communes Bretagne Romantique.

Pour 2020, il est prévu d’allouer 168h au titre de la taille des haies à raison de 10€/ l’heure soit une enveloppe de 1680€.

Après délibération, le conseil municipal

- Accepte de confier au chantier insertion de la CCBR la prestation « *taille de haies* » au parking, au terrain de foot, au lotissement, et d’une haie mitoyenne avec un privé,
- Donne pouvoir de signature à Mr le Maire pour toutes les pièces se rapportant à cette décision : devis, convention ...
- Prend acte que ces travaux sont programmés pour octobre 2020.

Délibération 2020/53	Pose d’une Ventilation dans la cuisine de la salle polyvalente
---------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------

Suite au remplacement du lave-vaisselle dans la salle polyvalente, et la pose d’un lave-linge il est nécessaire d’installer une ventilation dans la cuisine, pour résorber les soucis d’humidité dans l’ensemble de ces espaces peu ou pas ventilé pour le moment. Le devis de l’entreprise DENOUAL se chiffre à 1 607.22€ ht.

Après délibération, le conseil municipal accepte le devis présenté de l’entreprise DENOUAL pour 1 607.22€ ht.

Délibération 2020/54	Changement d'une motorisation d'un volet roulant dans une salle de classe
---------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------

L'entreprise MITAINE de SAINT-DOMINEUC a présenté un devis pour le remplacement d'une motorisation d'un volet roulant dans une salle de classe, son montant est de 314.88€ ht.

Après délibération, le conseil municipal accepte le devis présenté par l'entreprise MITAINE pour 314.88€ ht

Questions diverses

- 1- Réfection de la route de Tinténiac VC 10 – Les travaux ont été réalisés durant la dernière semaine du mois d'août. La commune est en attente d'un procès-verbal de réception de travaux sous l'autorité de la CCBR, en charge de la compétence voirie.
- 2- L'installation du lave-vaisselle, de l'armoire réfrigérée et du lave-linge à la salle est terminée, restent la pose d'une ventilation et un rafraichissement des peintures dans ces espaces.
- 3- La pose d'un chauffe-eau à l'école a été acceptée pour un montant de 531.68€ ht.
- 4- Domaine social – culture : A ce titre aucune délégation n'a été attribuée aux adjoints, Mr le Maire préconise d'allouer ces domaines d'activités à Mme Marie-Christine NOSLAND. Cette proposition est acceptée par l'équipe municipale.
- 5- SIM – Syndicat Intercommunal de Musique : Sur demande de la Communauté de Communes Bretagne Romantique, le conseil municipal propose : Mme Marie-Christine NOSLAND déléguée titulaire, et Mr Loïc COMMEUREUC délégué suppléant, (tous les 2 délégués communautaires) pour siéger au SIM.
- 6- INFORMATIQUE MAIRIE : Les matériels dont dispose le secrétariat font l'objet d'intervention, pour améliorer leur fonctionnement, pour migrer les applications de Windows 7 en Windows 10 grâce aux compétences de certains élus afin d'opérer au moindre coût. (moins de 200€).